

Introduction

Environ un million et demi de Canadiens vivent et travaillent à l'étranger. La grande majorité d'entre eux réussit très bien et, pour beaucoup, il s'agit d'une expérience enrichissante. Si vous envisagez de travailler dans un pays étranger, vous devrez vous occuper d'une foule de détails avant de partir. En vous préparant avec soin et en planifiant judicieusement votre projet, vous *mettez toutes les chances de votre côté* pour profiter en toute sécurité d'une expérience internationale qui vous apportera beaucoup.

La brochure *Travailler à l'étranger – Comment y voir clair* renferme des renseignements pratiques qui vous aideront à faire de votre projet une réussite. Vous y trouverez également des conseils sur ce qu'il faut faire quand les choses ne marchent pas comme prévu. Lisez-la avant de partir et

mettez-la dans vos bagages pour la consulter au besoin.

La Direction générale des services consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) tient à offrir à tous les Canadiens des services efficaces et rapides dans le monde entier. Nous savons que certaines situations ne sont pas faciles à régler seul : un accident, une *maladie, des problèmes juridiques* ou des différences linguistiques ou culturelles. Si vous avez des difficultés pendant votre séjour de travail à l'étranger, nous sommes là pour vous aider, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par l'entremise de notre réseau de 250 bureaux dans le monde entier. Vous trouverez la liste de ces bureaux dans la brochure *Bon voyage, mais...* Pour la commander, consultez la page 28.

Avant de partir

Trouver du travail à l'étranger

Le monde offre tout un éventail de débouchés professionnels. Si vous souhaitez travailler dans un pays étranger, par où faut-il commencer?

Quel que soit le type de travail recherché – emploi rémunéré, travail bénévole ou encore possibilités d'affaires –, vous devez tout d'abord savoir ce que vous voulez faire et où. Vous devrez aussi